

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Corinne BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Avaient donné procuration : Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL, Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Excusé : Mélanie FLAMENT

Date de la convocation : 18 Mars 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**DELIBERATION N° 2024-02-07 B – SUBVENTION CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN
CONVENTION D'OBJECTIFS**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal, de la demande de subvention du Centre d'Art Contemporain au titre de l'année 2024, qui fait état de sa programmation annuelle. Il est proposé de souscrire cette convention.

Par ailleurs, Philippe BRUGERE remercie vivement l'implication collective des personnes qui oeuvrent au rayonnement de cette structure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

- **DONNE** son accord pour souscrire pour 2024 une convention d'objectifs avec le Centre d'Art Contemporain de Meymac
- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention, et tous les actes y afférent
- **DIT** qu'il s'engage à inscrire la subvention de 27.000 € au budget primitif 2024

La secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,

Le 03 Avril 2024

Le Maire de Meymac


Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20240405-2024-02-07-B-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024